Image not found or type unknown

Communication de courriels à des tiers

Par **FrancMout**, le **26/11/2020** à **20:55**

Bonjour,

J'ai adressé un mail à un membre de ma famille, mail portant sur un désaccord entre lui et moi. Cette personne a diffusé une copie de ce mail à tous les membres de ma famille. S'agit-il d'un délit et quel recours ai-je ?

Merci de vos informations.

Par **tomrif**, le **26/11/2020** à **22:19**

bonjour,

il ne s'agit pas d'un délit. le destinataire d'un email fait ce qu'il veut de ce qu'il a reçu.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés